AQUA RINSE PLUS

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830
FDS Réf.: 30352
Date d'émission: 1-10-2018 Date de révision: 13-9-2018 Remplace la fiche: 20-12-2017 Version: 4.6

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : AQUA RINSE PLUS
Code du produit : 30352-TBV
Type de produit : Additif de rinçage pour le réservoir d'eau

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public
Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs
Utilisation de la substance/mélange : Additif de rinçage pour le réservoir d'eau
Fonction ou catégorie d'utilisation : Agents détergents/lavants et additifs, Agents odorants

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Thetford BV
Nijverheidsweg 29
Boîte postale 169
4879 AP Etten-Leur - The Netherlands
T +31(0)765042200 - F +31(0)765042300
ChemSupport@thetford.eu - www.thetford-europe.com
Adresse e-mail de la personne compétente responsable de la FDS : sds@thetford.eu

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Thetford B.V. : +31 (0)76 5042200 (Joignable pendant les heures de bureau)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Sensibilisation cutanée, catégorie 1 H317
Texte intégral des mentions H : voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :

GHS07

Mention d'avertissement (CLP) : Attention
Composants dangereux : METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE (AND) METHYLISOTHIAZOLINONE
Mentions de danger (CLP) : H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
Conseils de prudence (CLP) : P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P280 - Porter des gants de protection.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
Fermeture de sécurité pour enfants : Non applicable
Indications de danger détectables au toucher : Non applicable

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Aucun(es) dans des conditions normales.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
2-BROMO-2-NITROPROPANE-1,3-DIOL	(N° CAS) 52-51-7 (N° CE) 200-143-0 (N° Index) 603-085-00-8	0,1 - 1	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 4 (Dermal), H312 Acute Tox. 3 (Inhalation:dust,mist), H331 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 STOT SE 3, H335 Aquatic Acute 1, H400 (M=10) Aquatic Chronic 2, H411
METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE (AND) METHYLISOTHIAZOLINONE	(N° CAS) 55965-84-9 (N° CE) 611-341-5 (N° Index) 613-167-00-5	< 0,1	Acute Tox. 3 (Oral), H301 Acute Tox. 2 (Dermal), H310 Acute Tox. 2 (Inhalation:gas), H330 Skin Corr. 1B, H314 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 (M=100) Aquatic Chronic 1, H410 (M=10)

Limites de concentration spécifiques: voir section 16

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Premiers soins après inhalation : Mesures de premiers secours pas nécessaires.

Premiers soins après contact avec la peau : Enlever vêtements et chaussures contaminés. Rincer abondamment à l'eau. Consulter un médecin si une indisposition se développe.

Premiers soins après contact oculaire : Consulter un médecin si l'irritation se développe. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une allergie cutanée.

Symptômes chroniques : Ce produit n'a pas d'effet toxicologique connu.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Eau pulvérisée. Mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : En cas d'incendie, le produit peut dégager des vapeurs ou fumées dangereuses.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Autres informations : Le produit n'est pas inflammable.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Peut être glissant sur des surfaces dures et lisses. Nettoyer rapidement les épandages. Porter un vêtement de protection approprié.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection	: Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Procédures d'urgence	: Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter que le produit non dilué atteigne les eaux de surface et/ou souterraines. Le produit doit être traité (traitement biologique des eaux usées) avant d'atteindre les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage	: Absorber le produit répandu avec du sable ou des granulés absorbants et le conserver dans un récipient avant de l'évacuer. Laver ensuite la surface contaminée à l'eau et laisser sécher. Evacuer selon la procédure mentionnée au rubrique 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Contrôle de l'exposition/protection individuelle. Voir aussi les sections 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.
Mesures d'hygiène	: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	: Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : Rayons directs du soleil. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.
Température de stockage	: 0 - 40 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aqua Rinse Plus est un additif de rinçage pour le réservoir d'eau propre de votre toilette. Sa composition permet un rinçage plus efficace. L'Aqua Rinse Plus est multifonctionnel: il conserve à l'eau de rinçage sa fraicheur, dépose une fine pellicule protectrice sur la surface interne de la cuvette et des clapets. Aqua Rinse Plus améliore l'hygiène de votre toilette.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuelle:

Eviter toute exposition inutile.

Protection des mains:
Porter des gants de protection.

Protection oculaire:
Non requis.

Protection des voies respiratoires:
Non requis.

Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Rose.
Odeur	: Lavande.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 3,9 - 4,3
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: 0 °C
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 100 °C
Point d'éclair	: > 100 °C
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible

Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ininflammable.
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1 - 1,02
Solubilité	: Eau: 100 %
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: 70 - 110 mPa.s
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV	: < 0,1 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable jusqu'à 50°C.

10.2. Stabilité chimique

Stable jusqu'à 50ºC. Aqua Rinse Plus ne s'altère pratiquement pas dans le temps, si les conditions de stockage sont respectées. Après un certain nombre d'années, le produit peut éventuellement perdre en efficacité.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Voir rubrique 7.

10.5. Matières incompatibles

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Selon les conditions du procédé, des produits de décomposition dangereux peuvent être générés. Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. Oxydes d'azote.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

2-BROMO-2-NITROPROPANE-1,3-DIOL (52-51-7)	
DL50 orale rat	305 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg

METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE (AND) METHYLISOTHIAZOLINONE (55965-84-9)	
DL50 orale	59 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	> 75 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: 3,9 - 4,3
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé pH: 3,9 - 4,3
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé

2-BROMO-2-NITROPROPANE-1,3-DIOL (52-51-7)	
NOAEL (chronique, oral, animal/mâle, 2 ans)	7 mg/kg de poids corporel

Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général	: Voir Rubrique 3: Informations sur les composants.
Toxicité aquatique aiguë	: Non classé
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	: Non classé

2-BROMO-2-NITROPROPANE-1,3-DIOL (52-51-7)	
EC50 72h algae 1	0,37 mg/l

METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE (AND) METHYLISOTHIAZOLINONE (55965-84-9)	
CL50 poisson 1	0,19 mg/l
CE50 Daphnie 1	0,1 mg/l (Daphnia Magna) (OECD 202)
CE50 autres organismes aquatiques 1	0,126 mg/l waterflea
CE50 autres organismes aquatiques 2	0,003 mg/l
EC50 72h algae 1	0,048 mg/l (Oncorhynchus mykiss) (OECD 201)
ErC50 (algues)	0,048 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)
NOEC chronique poisson	0,098 mg/l 28 d (Oncorhynchus mykiss) (OECD 210)
NOEC chronique crustacé	0,004 mg/l 21 d (Daphnia magna) (OECD 211)
NOEC chronique algues	0,0012 mg/l 72 h (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)

12.2. Persistance et dégradabilité

AQUA RINSE PLUS	
Persistance et dégradabilité	Aqua Rinse Plus est biodégradable en conditions anaérobies (> 60%). Vidange possible en fosse septique (Test ISO 11734).

2-BROMO-2-NITROPROPANE-1,3-DIOL (52-51-7)	
Biodégradation	70 - 80 % OECD 301B Ready Biodegradability, CO2 Evolution Test, 28 days

METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE (AND) METHYLISOTHIAZOLINONE (55965-84-9)	
Biodégradation	> 60 % OECD 301 D Closed-Bottle-Test

12.3. Potentiel de bioaccumulation

AQUA RINSE PLUS	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

2-BROMO-2-NITROPROPANE-1,3-DIOL (52-51-7)	
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation.

METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE (AND) METHYLISOTHIAZOLINONE (55965-84-9)	
Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	3,6 (calculated)
Log Pow	0,4
Log Kow	-0,71 - 0,75 OECD 107 Log Kow (shake flask method)

12.4. Mobilité dans le sol

AQUA RINSE PLUS	
Ecologie - sol	Aucune donnée disponible.

2-BROMO-2-NITROPROPANE-1,3-DIOL (52-51-7)	
Ecologie - sol	Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Composant	
2-BROMO-2-NITROPROPANE-1,3-DIOL (52-51-7)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Aucun connu.

Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement				
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

Transport maritime

Aucune donnée disponible

Transport aérien

Aucune donnée disponible

Transport par voie fluviale

Aucune donnée disponible

Transport ferroviaire

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH
Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH
Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Teneur en COV : < 0,1 %

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:			
Rubrique	**Élément modifié**	**Modification**	**Remarques**
	Date de révision	Modifié	
	Remplace la fiche	Modifié	
	Date d'émission	Modifié	
2.2	Conseils de prudence (CLP)	Modifié	

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations : Aucun(e).

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Acute Tox. 2 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 2
Acute Tox. 2 (Inhalation:gas)	Toxicité aiguë (inhalation:gaz) Catégorie 2
Acute Tox. 3 (Inhalation:dust,mist)	Toxicité aiguë (inhalation:poussière,brouillard) Catégorie 3
Acute Tox. 3 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 3
Acute Tox. 4 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H331	Toxique par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE (AND) METHYLISOTHIAZOLINONE	(N° CAS) 55965-84-9 (N° CE) 611-341-5 (N° Index) 613-167-00-5	(C >= 0,0015) Skin Sens. 1, H317 (0,06 =<C < 0,6) Eye Irrit. 2, H319 (0,06 =<C < 0,6) Skin Irrit. 2, H315 (C >= 0,6) Skin Corr. 1B, H314

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit